



Séance extraordinaire du conseil municipal Jeudi le 15 septembre 2016

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce quinzième (15) jour de septembre deux mille seize (2016) à dix-neuf heures (19h00), à la salle Les Générations, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Mesdames:	Hélène Laboissonnière, maire
Monsieur :	Yvan Bouchard, conseiller siège 2
Madame :	Marie-Pier Beaulieu, conseillère siège 3
Madame :	Léda Villeneuve, conseillère siège 5
Monsieur :	Gilles Gagnon, conseiller siège 6
Absences motivées :	
Mesdames :	Guylaine Pelletier, conseillère siège 1 Marie-Pier Beaulieu, conseillère siège 3
Monsieur :	Jean Bernier, conseiller siège 4

Formant quorum sous la présidence de Madame Hélène Laboissonnière maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Madame le maire déclare la séance ouverte à 19h00, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19h00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Santé et bien-être
- 3.1. Demande de financement au programme d'Infrastructure communautaire de Canada 150, précisions additionnelles
4. Levée de la séance

Rés.204-2016 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

Santé et bien-être

Rés.205-2016 Demande de financement au programme d'Infrastructure communautaire de Canada 150, précisions additionnelles

Considérant que la municipalité prévoit faire des travaux de remise en état et d'amélioration de la salle Les Générations;

Considérant la résolution 144-2016 autorisant la directrice générale à déposer le projet auprès du programme d'Infrastructure communautaire de Canada 150;

Considérant une demande de précisions additionnelles de la part de développement économique Canada;

Considérant que les travaux sont évalués à 66 398.06\$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité demande une subvention de 33 199.03\$ au programme d'Infrastructure communautaire de Canada 150;

Que la municipalité s'engage pour sa part à payer 33 199.03\$ ainsi répartis :

- 5 000\$ conformément à la résolution 104-2016, affectation – Entretien Hôtel de ville
- 3 500\$ provenant du budget de fonctionnement 2016
- 24 699.03\$ provenant du surplus accumulé non réservé

Que la municipalité s'engage à payer tout dépassement de coût;

Que la municipalité n'utilisera pas le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence;

Que les travaux seront terminés avant le 31 décembre 2016;

Que madame Maryse Lizotte, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant ce projet.

Que la résolution 180-2016 soit par la présente abrogée.

ADOPTÉE

Rés.206-2016

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à dix-neuf heures treize (19h13).

ADOPTÉE

Maire

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Hélène Laboissonnière, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales